



Comité Saint-Roch

THUIN

Saint-Roch 2014

Rétroactes d'une inévitable évolution...

Près de 4 années de réflexions !

Une vingtaine de réunions !

Saint-Roch 2010



- Au débriefing de la délicate Saint-Roch 2010, les Sociétés demandent du changement (18 juin 2010).
- Courant 2010 et 2011, quelques propositions d'aménagements sont mises sur la table (janvier 2011, 4 mars 2011, ...) .
- 3 séances d'informations rappellent aux marcheurs l'origine des processions escortées (4 et 11 février 2011).
- Une modification du déroulement de la St-Roch est avancée par le Comité St-Roch (16 décembre 2011).
- L'ensemble des Sociétés thudiniennes demande l'ajournement de ces modifications ainsi qu'une large consultation des marcheurs (13 janvier 2012).
- Le comité St-Roch y consent et élabore un questionnaire auquel les marcheurs répondent.
- Sur base de ces réponses et suggestions, un projet pour la St-Roch 2013 est proposé par le Comité Saint-Roch et très largement accepté par l'ensemble (les Sociétés, le doyen, le bourgmestre, les pèlerins) (30 novembre 2012). A savoir :
 - Descente solennelle de saint Roch, le dimanche matin.
 - Montée à la Maladrie, le dimanche (pour éviter l'attente dans l'avenue de Ragnies).

- Restauration du petit tour des chapelles, aux Waibes.
- Évitement de la dangereuse route de Sartiau, le lundi.
- Le Chemin de la Croix impraticable et la route de Lobbes en travaux reportent une partie de la modification à 2014.
- Lors du débriefing du 21 juin 2013, quelques remaniements sont suggérés par les Sociétés :
 - De la rue t'Serstevens, monter vers les Waibes en empruntant la rue du Pont plutôt que la rue de l'Abreuvoir,
 - Allonger un peu la pause des Waibes,
 - Eviter la double montée à la Maladrie (dimanche et lundi),
 - Ne plus emprunter la montée du Bel Horizon, le lundi,
 - Problème de bivouac à la Maladrie, le lundi.
- Avec ces éléments, le Comité St-Roch propose 3 possibilités de déroulement (21 novembre 2013).
- Les Sociétés consultent leurs marcheurs. Le Comité Saint-Roch rencontre le doyen, les pèlerins, le bourgmestre.

**Sur base de l'ensemble de ces avis,
un déroulement est avancé** (21 février 2014),
puis affiné (28 mars 2014).
Le voici !

Saint-Roch 2014

Le samedi soir...

Comme en 2013, l'ouverture de la St-Roch se déclarera à la Ville-Haute !

- Sur la place du Chapitre.
- Après le tir des campes, juste avant la retraite aux flambeaux.
- Après l'interprétation de la Brabançonne par les Chasseurs Carabiniers et de la Compagnie Saint-Roch.

Saint-Roch 2014

Le dimanche matin...

- A 9h45, hommage au monument « Au Marcheur ».
- A 10h00, en l'église Notre Dame d'el Vaux, litanies, cantique à saint Roch et descente solennelle de saint Roch de sa niche vers le milieu de l'église.
- A 10h45, place du Chapitre, hommage au monument « Aux Morts ».

Saint-Roch 2014, le dimanche après-midi...

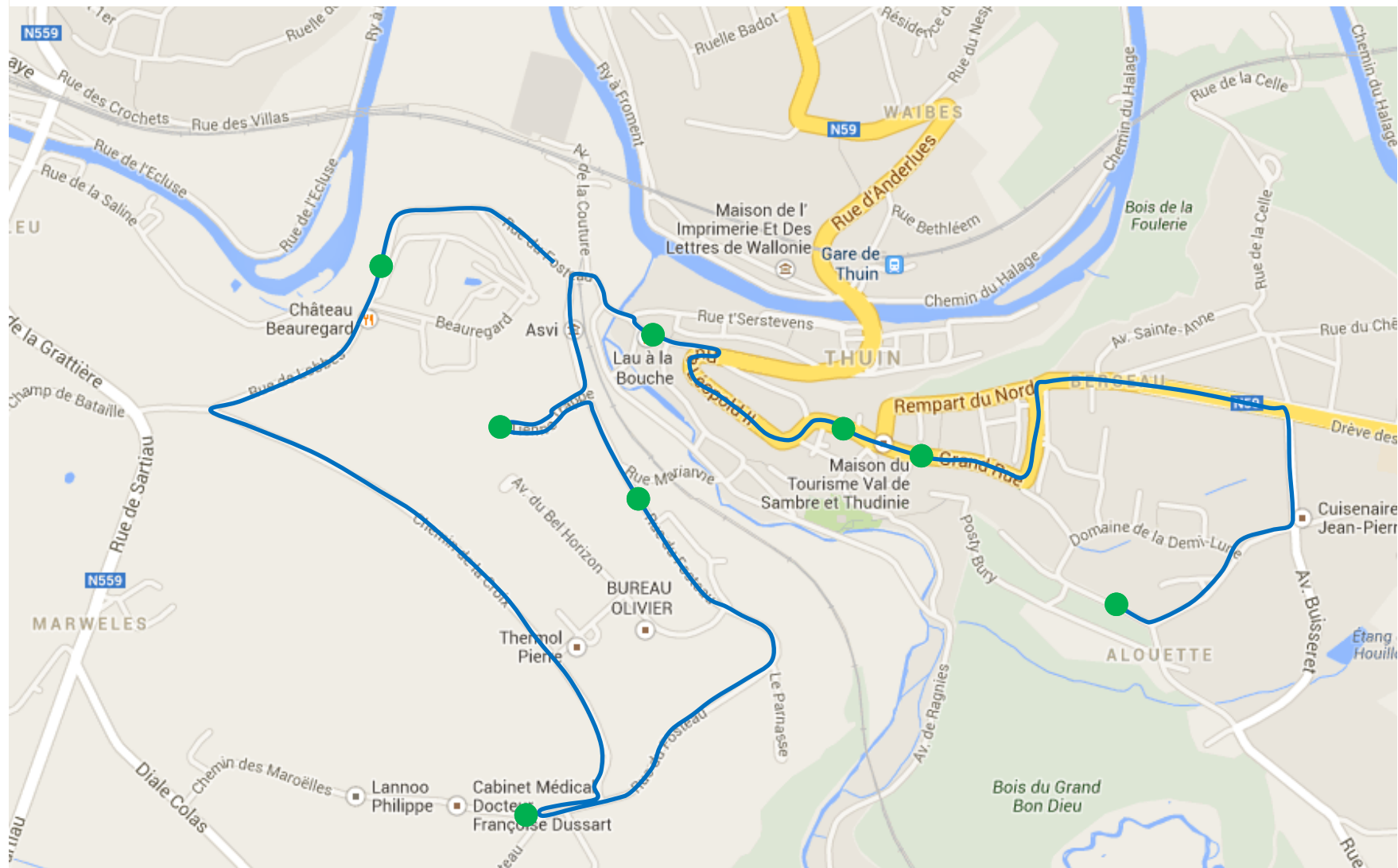
12h30 : Au **Chant des Oiseaux** : rassemblement des sociétés.

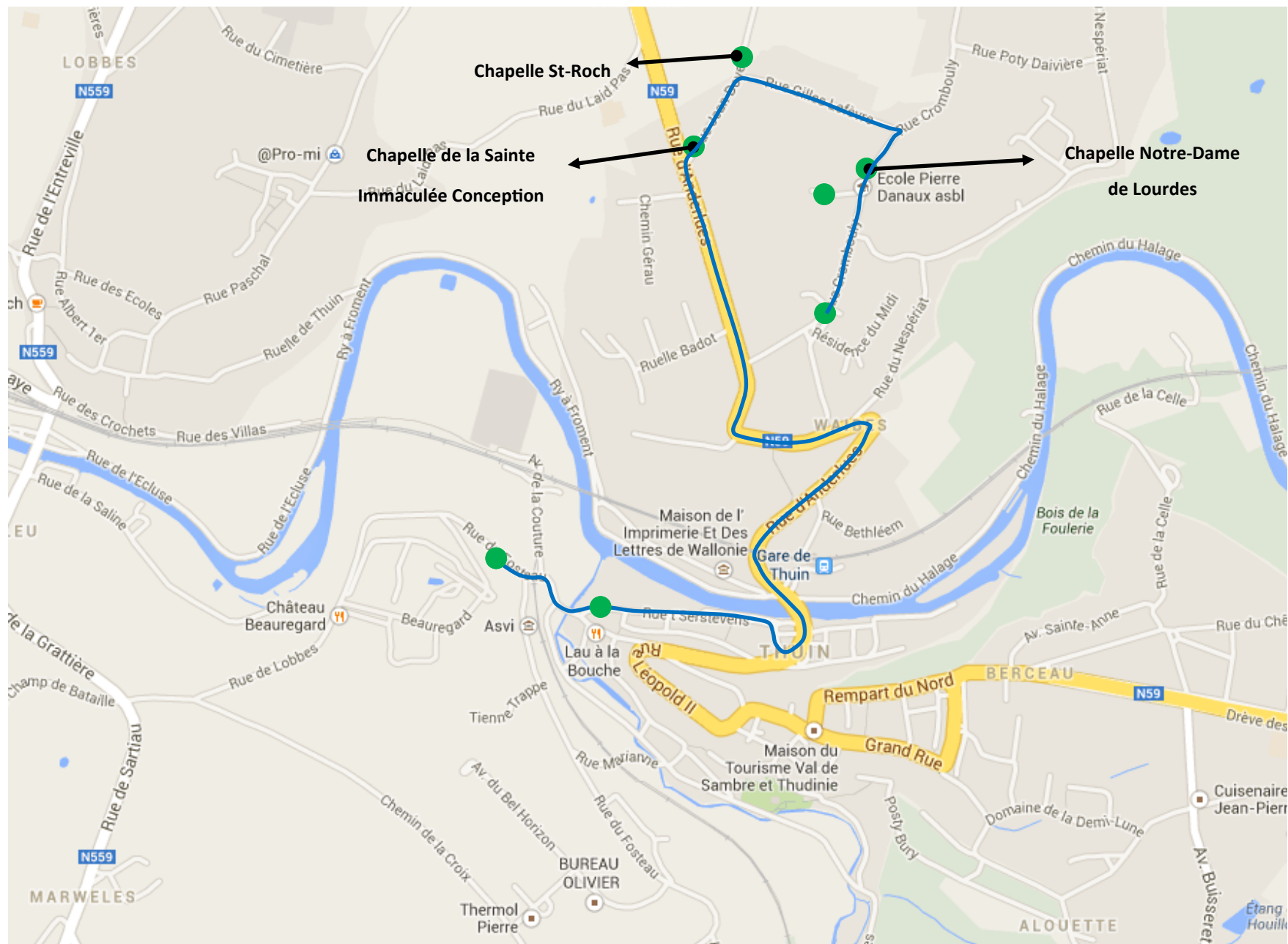
13h00 : *Départ de la marche.*

Le Bourgmestre, le Président et les Vice-présidents du Comité Saint-Roch, les échevins ouvrent le cortège.

Rue de Stoupré, avenue Buisseret, drève des Alliés, Grand-Rue, **Hôtel de Ville**, Place Albert 1er, **Monument « Aux Morts »**, rue Léopold II, rue du Moustier, église Notre-Dame d'El Vaulx, **hommage à saint Roch**, rue du Moustier, rue du Fosteau, Tienne Trappe, **chapelle Saint-Roch**, Tienne Trappe, rue du Fosteau, **petite chapelle Saint-Roch**, place de la Maladrie, **potale Saint-Roch**, chemin de la Croix, rue de Lobbes - Panorama - **Pause de 30 minutes.**

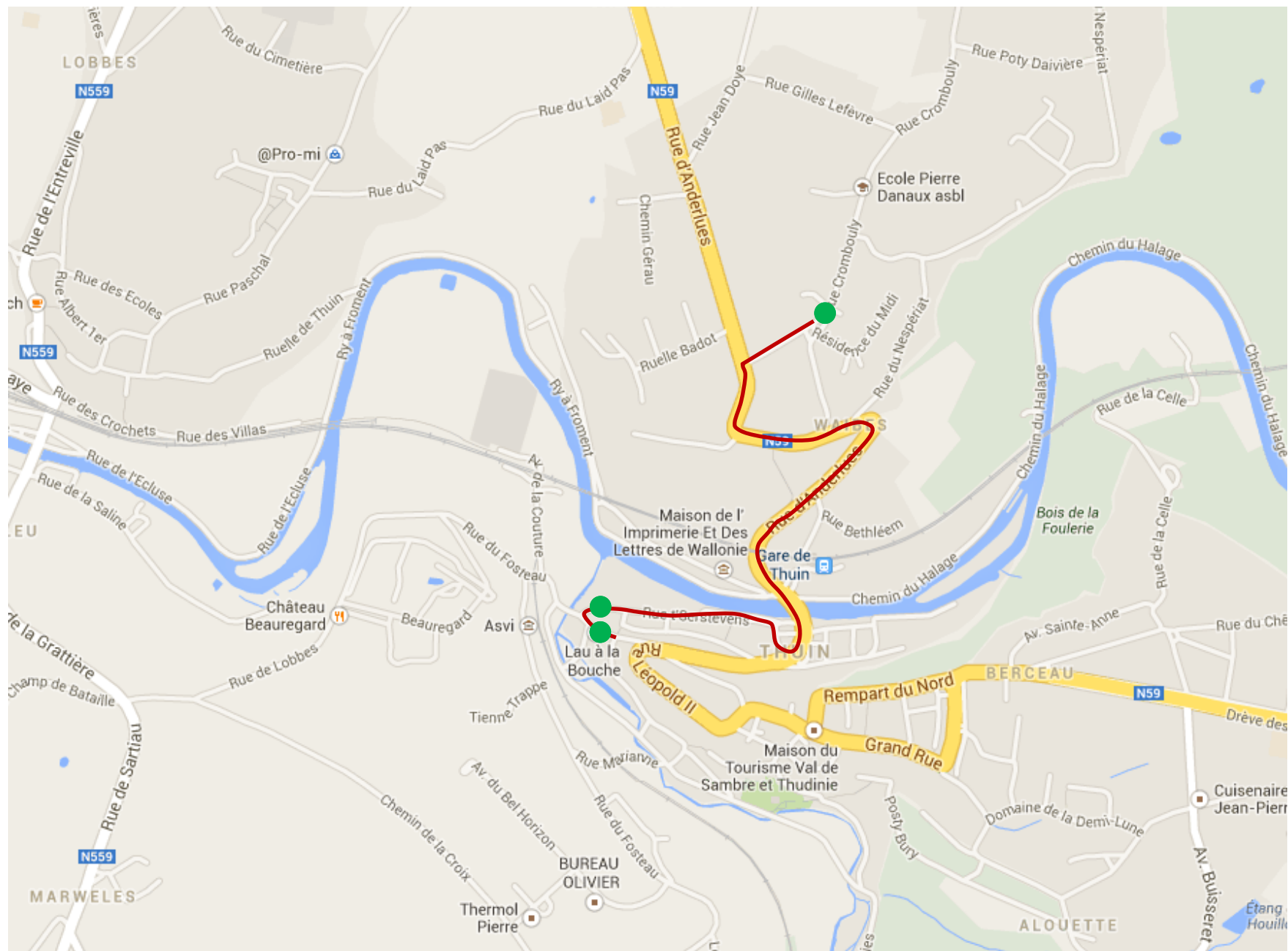
(Dès l'église Notre-Dame d'El Vaulx, saint Roch, ses porteurs, la relique et les pèlerins suivent et montent à la Maladrie également).





- **15h30, départ vers les Waibes.**

Rue de Lobbes, *petite chapelle Saint-Roch*, rue du Moustier, *Monument « Au Marcheur »*, rue t'Serstevens, rue du Pont, Viaduc, rue d'Anderlues, rue Jean Doye, rue Gilles Lefevre, rue Cromboulx, *église du Christ-Roi*, place des Waibes - *Pause de 1h30.*



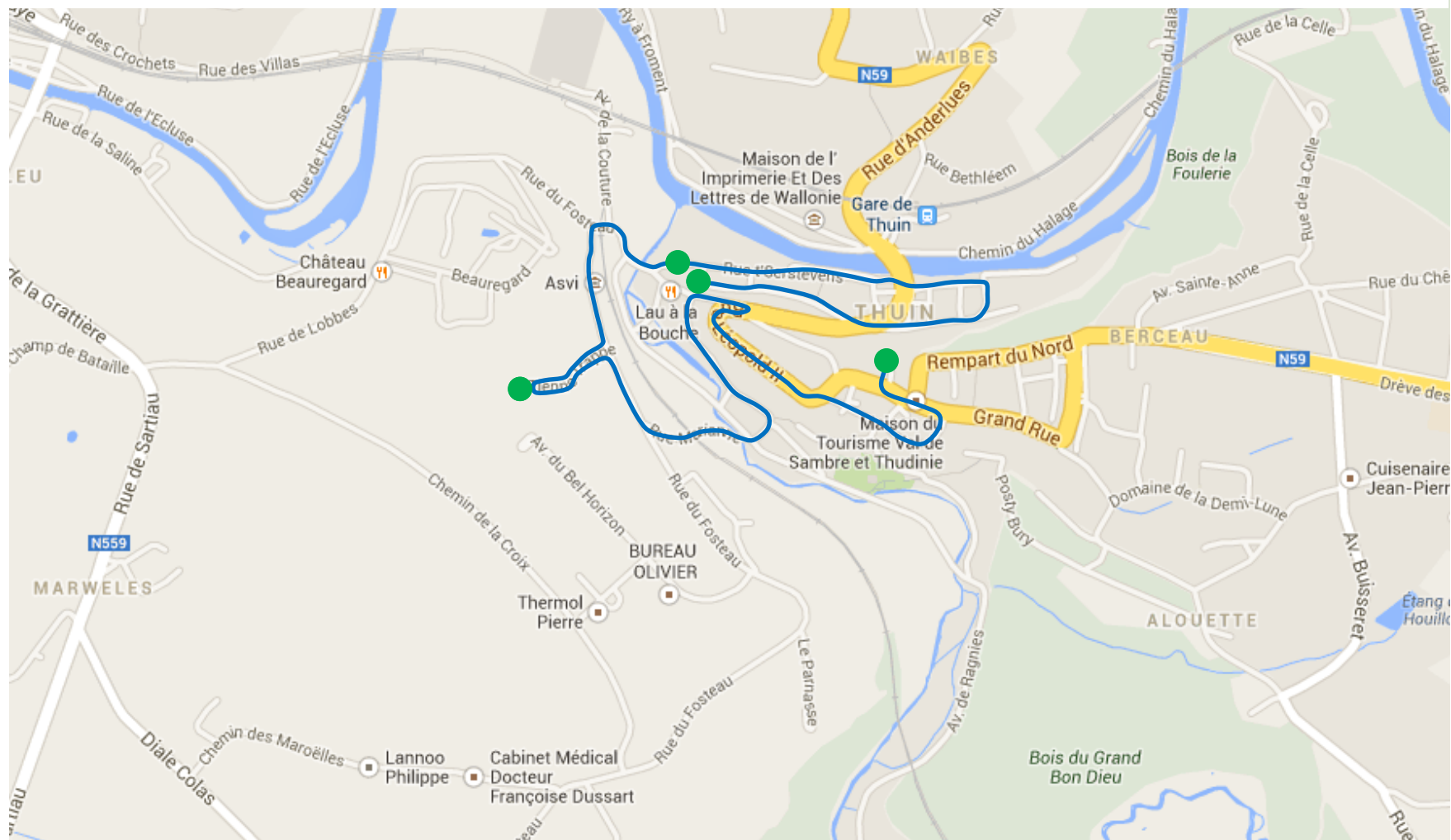
- **18h10, départ de la rentrée.**

Rue d'Anderlues, Viaduc, rue du Pont, rue t'Serstevens, **Monument « Au Marcheur »**, **église Notre Dame d'El Vault**, rue du Moustier, **dislocation**.

- **20h15, fin de la rentrée.**

Saint-Roch 2014, le lundi matin...

- **8h45**, départ de la place de la Ville-Basse
- **9h00**, vénération de la relique
- **10h00**, Grande Messe Militaire
- **11h00**, *sortie de l'église.*
- Rue St-Nicaise, rue St-Roch, rue Longue, rue du Rivage, rue t' Serstevens, **Monument « Au Marcheur »**, rue du Moustier, rue du Fosteau, Tienne Trappe, **chapelle St-Roch**, Tienne Trappe, rue du Fosteau, rue Marianne, rue de la Piraille, **église Notre-Dame d'El Vaulx**, *halte.*
- Rue du Moustier, rue Léopold II, rue des Nobles, rue St-Jacques, Grand-Rue, place du Chapitre.
- **Remise des décorations.**



En résumé, ce qui change pour 2014 :

- Le Bourgmestre et les échevins accompagnent le Président et les Vice-présidents du Comité Saint-Roch en tête du cortège.
- La procession est entièrement escortée, tant le dimanche (montée de saint Roch à la Maladrie) que le lundi, dès la sortie de l'église, après la messe.
- La Maladrie est visitée le dimanche, en descendant de la Ville-Haute, après l'hommage des Marcheurs à saint Roch.

Ces aménagements doivent
toujours être affinés.
Nous comptons, évidemment,
sur l'implication de tous !

*Parallèlement à cette volonté commune d'adaptation
du déroulement de la Saint-Roch il a semblé
intéressant au Comité Saint-Roch de profiter de cette
opportunité d'évolution pour sensibiliser l'ensemble
des intervenants au sujet du sens
de ce que nous devons faire,
de ce que nous nous devons de respecter.*

Depuis quelques années, voici un bref rappel des éléments remis à l'ordre du jour, un rappel des événements nouveaux :



- *La mise en ligne du site internet, accessible à tous, reprenant le sens et la raison du pourquoi l'on marche.*
- *La création et la mise en place d'oriflammes dans l'église et aux alentours des lieux principaux.*
- *Ouverture de la Saint-Roch, le samedi sur la place du Chapitre, soit dès le début des festivités.*
- *Cérémonie de descente solennelle de la statue de saint Roch, le dimanche matin.*
- *Restauration du petit tour des chapelles aux Waibes et le passage devant le reposoir des Waibes de tous les marcheurs (= sens de la montée sur les Waibes).*
- *Procession revigorée :*
 - *Mise en évidence accrue de la relique de saint Roch.*
 - *Plus grande participation des autorités religieuses.*
 - *La sortie de la croix processionnelle lors de la procession du lundi.*
 - *Le lundi, bénédiction et distribution des petits pains.*
- *Rôle des Sœurs grises et des pèlerins clarifiés et amplifiés.*

L'inscription, le 5 décembre 2012, des Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité par l'UNESCO, ne faisant que confirmer cette volonté de conscientisation de tous, de sensibilisation de chacun.



Comité Saint-Roch

THUIN